

COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU SIVOS abc

JEUDI 27 OCTOBRE 2020

A 19 heures 00

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire le lundi 27 Octobre 2020 à 19 heures à la cantine de l'école de Colomby-Anguerny sous la présidence de Monsieur Guy ALLAIS.

Présents : ALLAIS Guy, CHAMBRELAN Nathalie, GAUQUELIN Yves, HALLUIN Lénéaïc, LEMARQUAND Jacqueline, MARGUERITE Véronique, MENY Marianne, PROVOST Alain

Absents excusés : DELAHAYES Nicolas, GUILLOUARD Jean-Luc, FOULON Catherine

Absent : LE BRET Patrick

Secrétaire de séance : Alain PROVOST

Le quorum étant atteint, la séance commence à 19 heures 13.

Avec l'accord des membres du Comité, l'envoi des convocations par mail est rajouté à l'Ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Création de poste : annule et remplace la délibération N° A-2020-0020
- 2 - Révision de l'indemnité du Président
- 3 - Remplacement sur un poste d'ATSEM
- 4 - Conformité de l'aire de jeux de l'école de Basly
- 5 - Facturation cantine - contexte COVID et fermeture de classe
- 6 - Envoi des convocations par mail
- 7 - Questions diverses :
 - Facturation cantine – formule au planning
 - Achat d'une tondeuse
 - Point sur la rencontre avec la Directrice de l'école de Basly
 - Projet de l'école
 - Tarifs de la cantine
 - Problème de comportement d'un élève à la cantine

Approbation du dernier compte-rendu:

Le compte-rendu du Comité Syndical du 16 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Préambule :

➤ Compte-rendu de la rentrée scolaire 2020-2021 :

Les effectifs à la rentrée scolaire de septembre 2020 sont répartis comme suit :

REPARTITION DES ELEVES PAR COMMUNE DE DOMICILE ET PAR SERVICE PROPOSE PAR LE SIVOS ABC												
				REPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMMUNE DE DOMICILE				REPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS PAR SERVICE DU SIVOS ABC				
SITE ECOLE	DIRECTRICE	CLASSE INSTITUTRICE	EFFECTIF TOTAL	HABITANT ANISY	HABITANT BASLY	HABITANT COLOMBY- ANGUERNY	HORS RPI	CANTINE	GARDERIE MATIN	GARDERIE SOIR	GARDERIE MATIN+SOIR	BUS
BASLY	Mme VINCENT	TPS - PS ET MOYENNE SECTION Mme VINCENT	23	3	7	13	0	18	1	2	9	6
		MOYENNE SECTION Mme MELLINGER	24	2	10	12	0	23	1	4	10	8
		GRANDE SECTION Mme GUILLOT et Mme LEMORE	23	4	9	9	1	22	1	5	8	4
		EFFECTIF TOTAL SUR LE SITE DE BASLY	70	9	26	34	1	63	3	11	27	18
COLOMBY ANGUERNY	Mme JAHOUEL	CP Mme JAHOUEL et Mme JANIN	25	3	11	9	2	24	3	3	8	9
		CP-CE1 Mme BLAIZOT	23	6	6	11	0	22	3	9	4	11
		CE2-CM1 Mme GIBON	25	1	9	15	0	23	1	9	2	13
		EFFECTIF TOTAL SUR LE SITE DE COLOMBY-ANGUERNY	73	10	26	35	2	69	7	21	14	33
ANISY	Mme JAHOUEL	CM1-CM2 ① Mme BEUNARD	28	5	12	9	2	27	1	7	2	23
		CM1-CM2 ② Mme GATIER et Mme LEMORE	28	2	14	9	3	26	1	5	6	25
		EFFECTIF TOTAL SUR LE SITE D'ANISY	56	7	26	18	5	53	2	12	8	48
		EFFECTIF TOTAL SUR LE RPI	199	26	78	87	8	185	12	44	49	99

Ci-après la répartition du personnel sur les différents sites :

LISTE ET MISSIONS DU PERSONNEL DU SIVOS Abc		
SITE ÉCOLE	PERSONNEL AFFECTÉ	MISSIONS
BASLY	HEBERT Régine	ATSEM - Cantine - Ménage
	LETELLIER Guillaume	Cantine
	QUESNEL Pascale	Garderie matin et soir - ATSEM - Cantine - Ménage
	ROUILLARD Isabelle	Cantine - Ménage
	SANSON Sonia	ATSEM - Cantine - Garderie soir - Ménage
COLOMBY ANGUERNY	BASLY Bruno	Garderie du Matin
	PIAT-DUMEIGE Angéline	Cantine - Ménage
	RABET Ludivine	Cantine - Garderie soir - Ménage
ANISY	BASLY Bruno	Cantine
	LANDAIS Laurence	Cantine
	LETELLIER Guillaume	Ménage
BUS		LANDAIS Laurence
TRAVAUX D'ENTRETIEN TOUS SITES		BASLY Bruno - LETELLIER Guillaume
SECRÉTARIAT DU SIVOS		VALLEY Sylvie

Le Président expose que la rentrée scolaire s'est plutôt bien déroulée au vu du contexte Covid et en l'absence de secrétaire depuis plusieurs mois.

➤ **Présentation de la nouvelle secrétaire du SIVOS**

Monsieur ALLAIS Guy présente aux membres du Comité Syndical la secrétaire qui a été recrutée depuis le 14 septembre pour pallier au départ en retraite de la secrétaire actuelle au 31 décembre 2020 : Madame VALLEY Sylvie.

Elle a pour mission de rattraper le retard pris depuis plusieurs mois suite à l'arrêt maladie de Madame TESSONT et également de rajeunir et dynamiser le fonctionnement SIVOS.

1 – Délibération création de poste (Délibération N° A-2020-0021)

Le Président explique que la délibération N° A-2020-0020 prise lors du Comité Syndical du 16 juillet 2020 pour la création du poste d'Adjoint Administratif à temps complet fait mention d'un indice majoré de 327. Or, l'indice majoré est calculé selon la reprise de l'ancienneté de l'agent recruté et ne peut être fixé par délibération. Le tableau des effectifs reste inchangé.

Le Conseil Syndical, après délibération, accepte la création de poste d'Adjoint Administratif à temps complet.

2 - Révision de l'indemnité du Président (Délibération N° A-2020-0022)

A la demande du Président, le Conseil Syndical, adopte à l'unanimité, la baisse du taux de son indemnité d'élu, et de le fixer à 80% du taux maximal. Le taux maximal est de 12,20% (en % de l'I.B. 1027). Ce taux sera donc réévalué à **9.76% (en % de l'I.B. 1027)**

3 - Remplacement sur un poste d'ATSEM (Délibération N° A-2020-0023)

Un agent du SIVOS, qui remplit notamment les fonctions d'ATSEM à l'école de BASLY, part à la retraite au 31 décembre 2020. Lors d'un Comité Syndical ultérieur, le choix a été fait de ne pas le remplacer. Face au contexte actuel lié au COVID-19 et vu la configuration des lieux, il paraît difficile de supprimer ce poste.

Le Président propose le remplacement de l'agent sur poste équivalent, le Conseil Syndical à l'unanimité, décide le remplacement de ce poste d'Agent des services Techniques de catégorie C à temps complet.

4 - Conformité de l'aire de jeux de l'école de Basly (Délibération N° A-2020-0024)

Le Président explique que l'aire de jeux de l'école de Basly est dans un état d'usure qui implique de prendre une décision sur l'interdiction ou non de laisser les enfants l'utiliser. La responsabilité du SIVOS serait engagée en cas d'accident sur la structure. Il faut étudier la possibilité de rénover la structure ou de la remplacer.

Monsieur le Président propose de fermer jusqu'à nouvel ordre l'accès à la structure et d'étudier le coût des 2 solutions proposées.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité décide de fermer l'accès à la structure, de vérifier à qui appartient cette structure de jeux (SIVOS ou de la commune de Basly) et d'étudier les solutions de réparation, de remplacement ou de suppression de la structure de jeux de l'école de Basly.

5 - Facturation cantine - contexte COVID et fermeture de classe (Délibération N° A-2020-0025)

Suite à la fermeture d'une classe début septembre liée à des cas d'élèves atteints par la COVID-19, les responsables du SIVOS ayant été avertis le dimanche soir pour le lundi.

Le prestataire de service qui livre les repas, la Société Convivio, n'a pas pu être prévenu dans les temps et les repas ont été livrés malgré l'absence des élèves confinés.

Le Conseil Syndical décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas facturer les repas annulés ce jour-là aux familles des enfants concernés et si le cas devait se reproduire.

6 – Envoi des convocations par mail (Délibération N° A-2020-0026)

Le Conseil Syndical décide, à l'unanimité des membres présents, d'envoyer les convocations aux réunions du Comité Syndical par mail.

7 – Questions diverses

- *Facturation cantine – formule au planning*

Certains parents changent de planning toutes les semaines ou tous les mois.

Pour s'adapter au mieux à ses changements dans les inscriptions, un travail est actuellement réalisé pour qu'ils puissent inscrire ou désinscrire leur(s) enfant(s) en ligne sur le site internet du SIVOS.

Le projet va être mis en place progressivement avec pour objectif un fonctionnement complet pour la rentrée de septembre 2021.

- *Achat d'une tondeuse*

Le Président explique que l'agent en charge de l'entretien des espaces verts des écoles utilise son matériel personnel. Un devis va être demandé pour investir dans l'achat d'une tondeuse.

- *Point sur la rencontre avec la Directrice de l'Ecole de Basly*

Une réunion a pu avoir lieu avec Madame VINCENT, Directrice de l'école de Basly, Madame JAHOUËL, Directrice des écoles de Colomby-Anguerny et Anisy n'était pas disponible. Le Président explique que la communication avec le milieu enseignant est ouverte et a permis à chacun de relever les points à améliorer.

Les Représentants des Parents d'Elèves ont également pris contact avec le SIVOS et souhaitent rencontrer le Président et les Vice-Présidentes pour évoquer leurs souhaits et leurs inquiétudes sur le futur de l'école notamment en concernant le contexte Covid, la qualité des services ou encore le projet d'une école unique.

- *Projet de l'école*

Le Président expose qu'une rencontre a eu lieu avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) s'est tenue au mois d'Août.

L'objectif de cette rencontre était :

- la visite sur site du groupe scolaire avec prises de mesures et faisabilité du projet
- d'inventorier les volontés des Maires des 3 communes comme par exemple :
 - Nombre de site : 1 ou 2
 - Devenir du ou des bâtiments laissés vacants : papy loft par exemple
 - L'évocation de la possibilité de faire une cuisine pour ne plus passer par un prestataire de service

Cette rencontre a permis de mettre en commun les idées de chacun. Le CAUE va travailler sur plusieurs pistes pouvant les mettre en œuvre. Pour cela, le SIVOS doit signer une convention de partenariat avec eux.

Le Président précise que nous avons reçu la convention mais que certains points restent à éclaircir avant de pouvoir la signer.

Il faut également voir comment le projet pourra être subventionné.

- *Tarifs de la cantine*

Les membres du Comité relèvent que certains parents se plaignent du tarif du repas à la cantine par rapport à d'autres collectivités.

Un membre du Comité évoque une tarification selon le quotient familial.

Une étude va être menée pour connaître les différences de tarifs et les raisons de cet écart.

- *Problème de comportement d'un élève à la cantine*

Le Président expose les faits d'un évènement survenu sur le temps de la cantine à l'école d'Anisy. Face au comportement de cet élève, après concertation avec les parents, il a été décidé de l'exclure du service de restauration pour le reste de la semaine.

Le Président pose la question suivante :

Dans le cas où l'élève devait récidiver, quelle sanction devrait alors être appliquée ?

Les membres du Comité, après en avoir discuté, opte pour 1 mois d'exclusion.

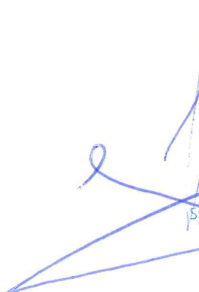
Le Président soulève un vide sur le sujet dans le règlement intérieur du SIVOS et propose de réunir la commission pour travailler sur le règlement intérieur.

Monsieur le Président clôt les débats, remercie les membres du Comité et lève la séance à 20 heures 30.

Fait à Colomby-Anguerny,

Le 18 novembre 2020

Le Président,



 Guy ALLAIS